

PRESENTATION DE L'ÉTUDE

Conformément à l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2001 et du 9 janvier 2006 autorisant le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) à créer et exploiter un centre de traitement principal de déchets ménagers et assimilés sur la commune de Villers-Saint-Paul, le SMVO est tenu de surveiller la qualité de l'air ambiant dans la zone d'impact de l'unité de valorisation énergétique. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le SMVO a répercuté cette obligation à la société Esiane.

Cette surveillance ne pouvant être confiée qu'à un organisme agréé par le ministère chargé de l'environnement, elle a été confiée à notre association.

Dans ce cadre, nous mesurons depuis le 9 janvier 2004 les concentrations en oxydes d'azote, dioxyde de soufre et poussières dans l'air ambiant sur la commune de Rieux.

Ce rapport fait le bilan des mesures réalisées au cours de l'année 2011.

LOCALISATION DU SITE DE MESURE

La carte ci-dessous présente l'implantation des stations de mesure sur les communes de Rieux, Nogent et Creil.

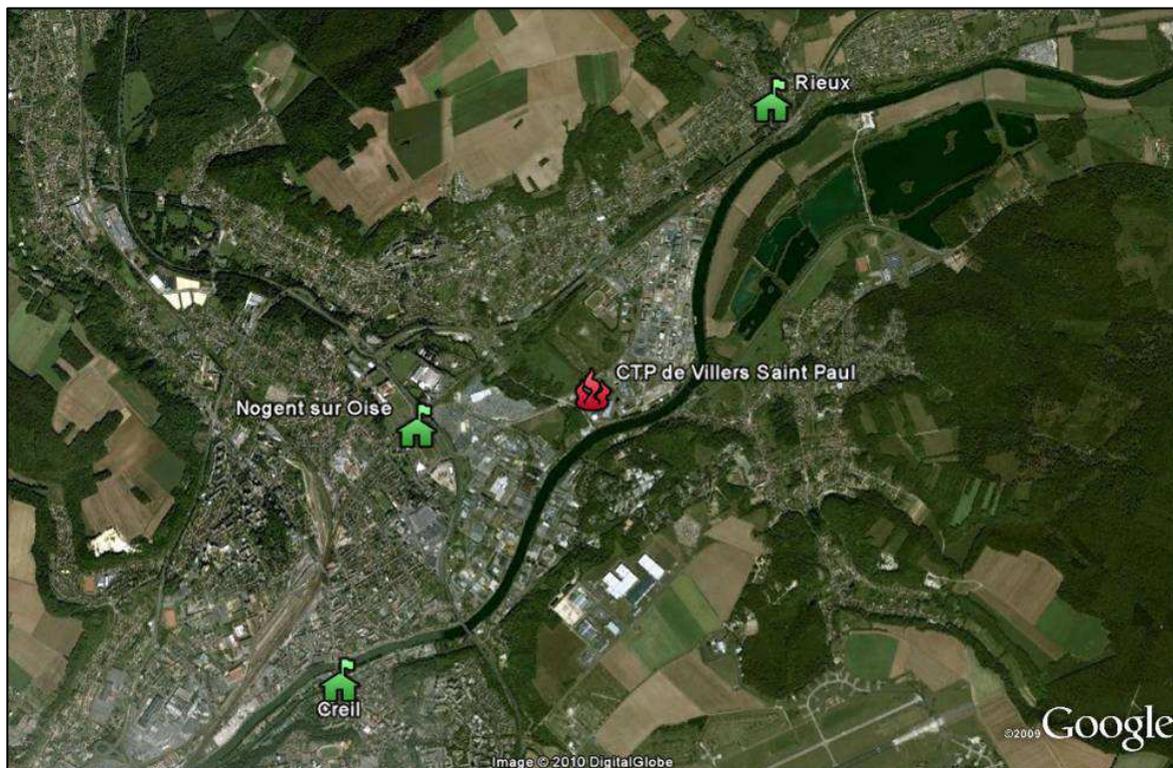


Image aérienne issue de Google Earth présentant l'implantation des différents points de mesure de la qualité de l'air

Les différentes stations de mesure de la qualité de l'air de la zone d'étude sont présentées ci-dessous.

- Station de Rieux



Cette station est de typologie industrielle. Cela signifie qu'elle a été spécifiquement implantée à Rieux afin de réaliser une surveillance de la qualité de l'air à proximité du Centre de Valorisation Energétique de Villers-Saint-Paul.

Ce site a été installé en 2005 et assure le suivi continu des niveaux en oxydes d'azote, poussières (PM10) et dioxyde de soufre.

Les résultats de cette station seront présentés dans ce rapport.

- Station de Creil



Cette station est de typologie urbaine de fond. Elle a pour objectif de suivre le niveau moyen d'exposition de la population aux phénomènes de pollution atmosphérique dits « de fond ».

Ce site a été installé en 2004 et assure le suivi continu des concentrations en oxydes d'azote, ozone et poussières (PM10 et PM2.5).

Les résultats en oxydes d'azote et poussières serviront de point de comparaison au cours de l'étude.

- Station de Nogent sur Oise



Cette station est de typologie périurbaine. Elle a pour objectif de suivre le niveau d'exposition de la population à des maxima de pollution photochimique (ozone) à la périphérie du centre urbain de l'agglomération.

Ce site a été installé en 1998 et assure le suivi continu des concentrations en oxydes d'azote, ozone et poussières (PM10).

Les résultats en oxydes d'azote et poussières serviront de point de comparaison au cours de l'étude.

Les concentrations en dioxyde de soufre relevées par la station de Rieux sont comparées à celles de la station de l'aéroport de Beauvais Tillé.

- Station de l'aéroport de Beauvais Tillé



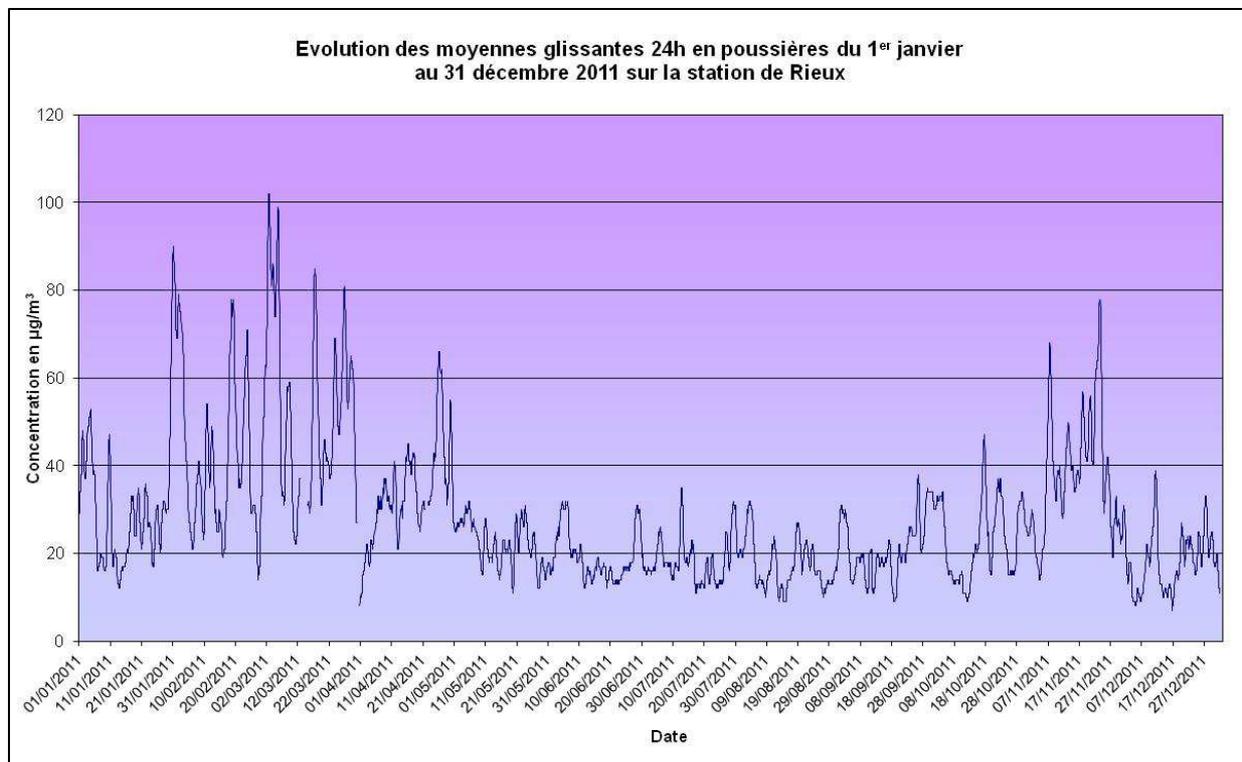
Cette station est de typologie observation spécifique. Elle a pour objectif de suivre le niveau des émissions liées à l'activité aéroportuaire.

Ce site a été installé en 2010 et assure le suivi continu des concentrations en oxydes d'azote, dioxyde de soufre et poussières (PM10).

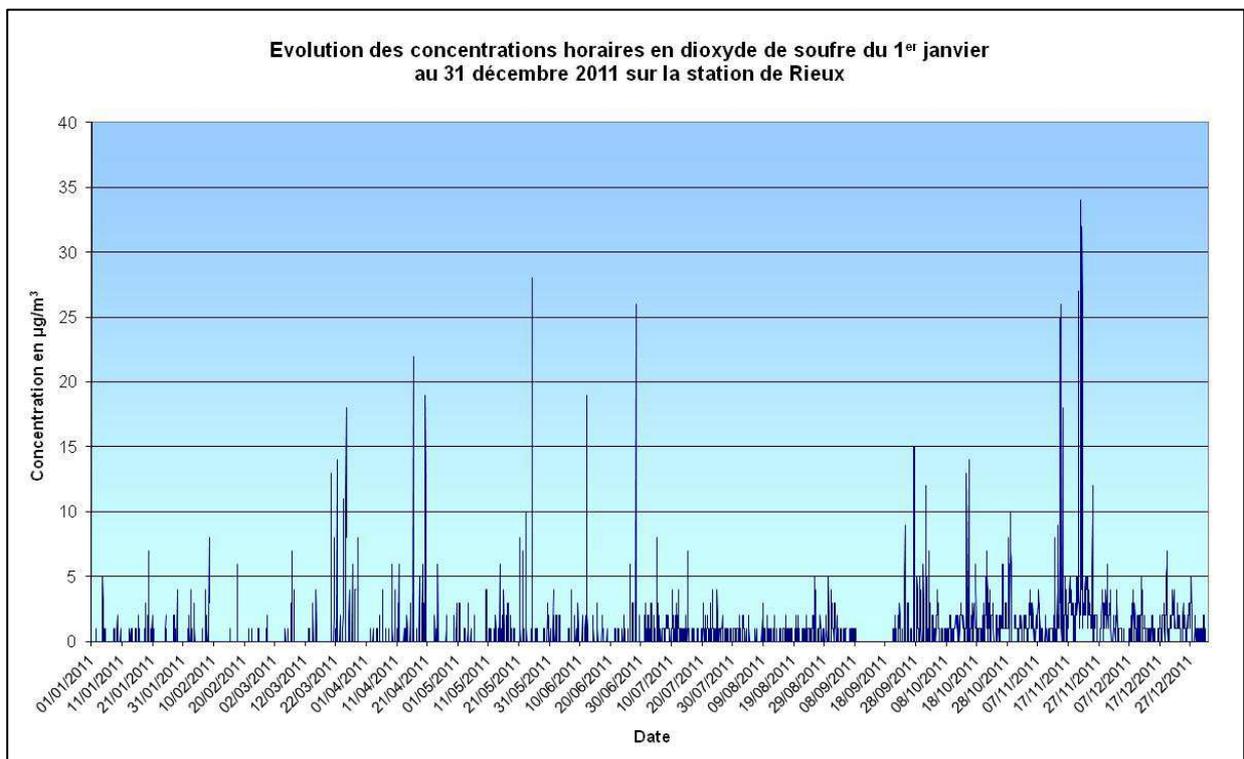
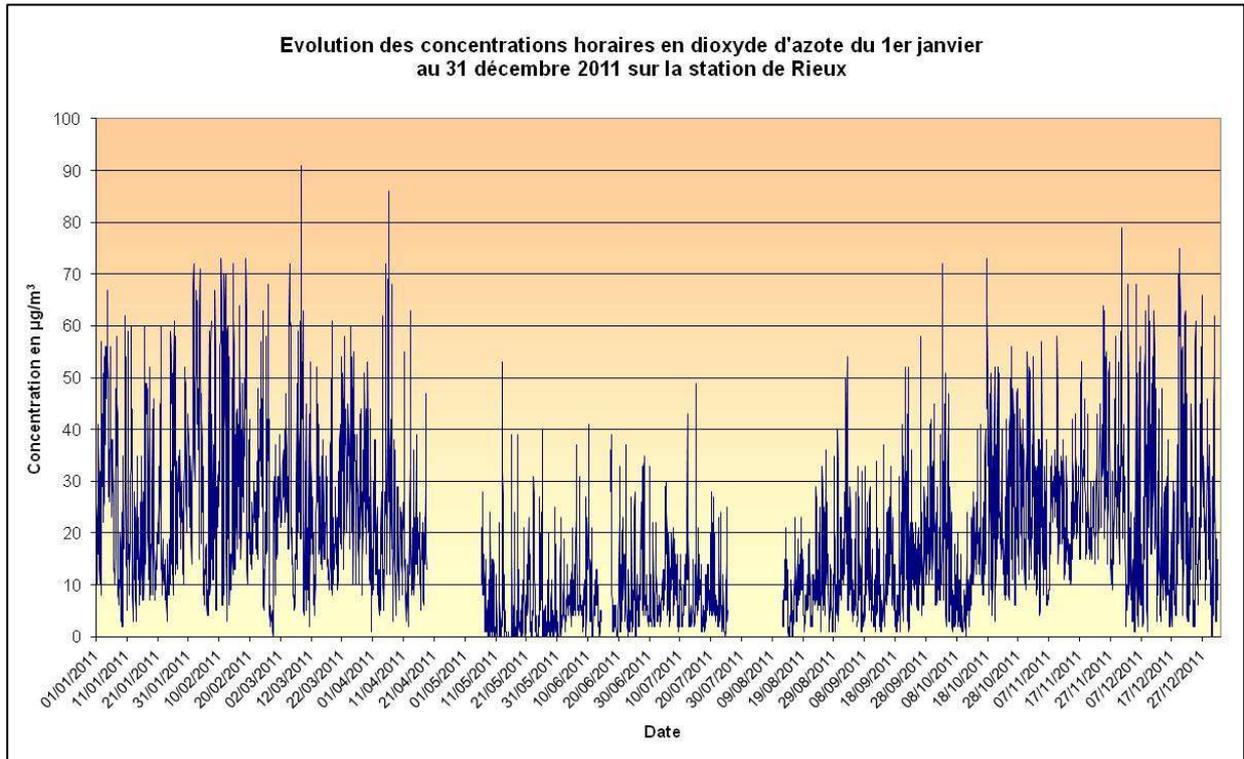
RÉSULTATS

Au cours de l'année 2011 et sur le site de mesure de Rieux, il apparait que :

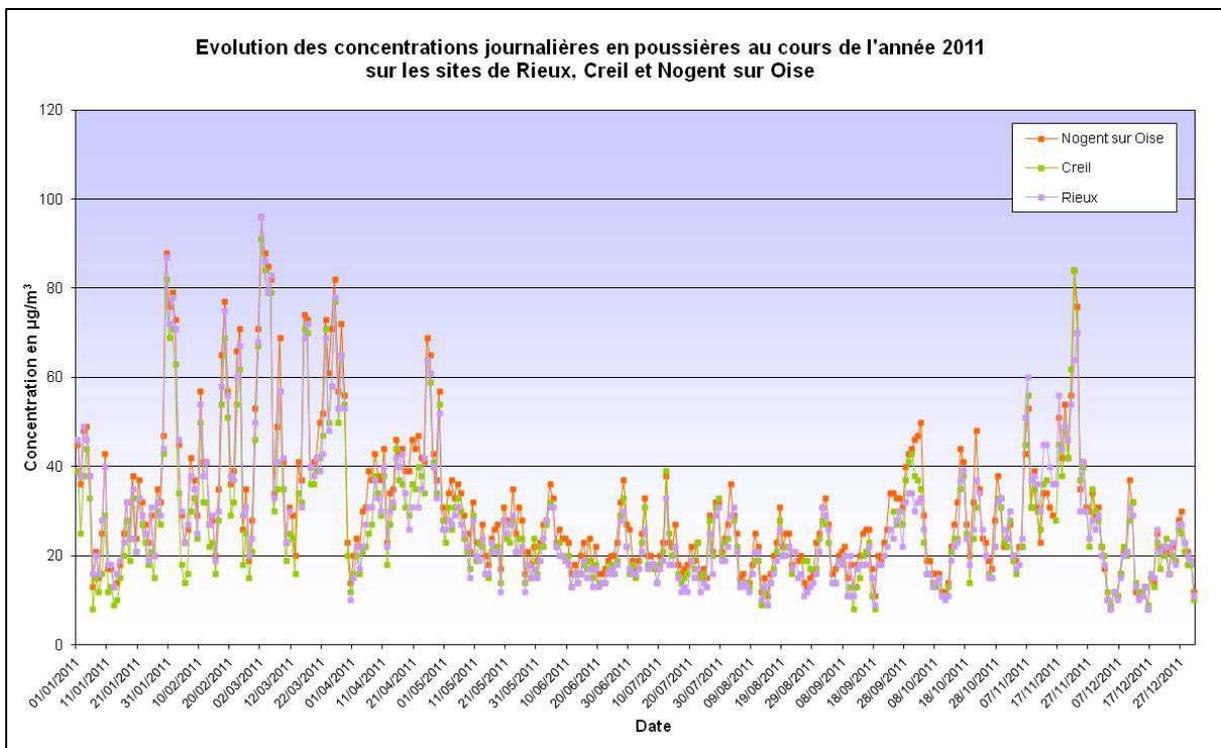
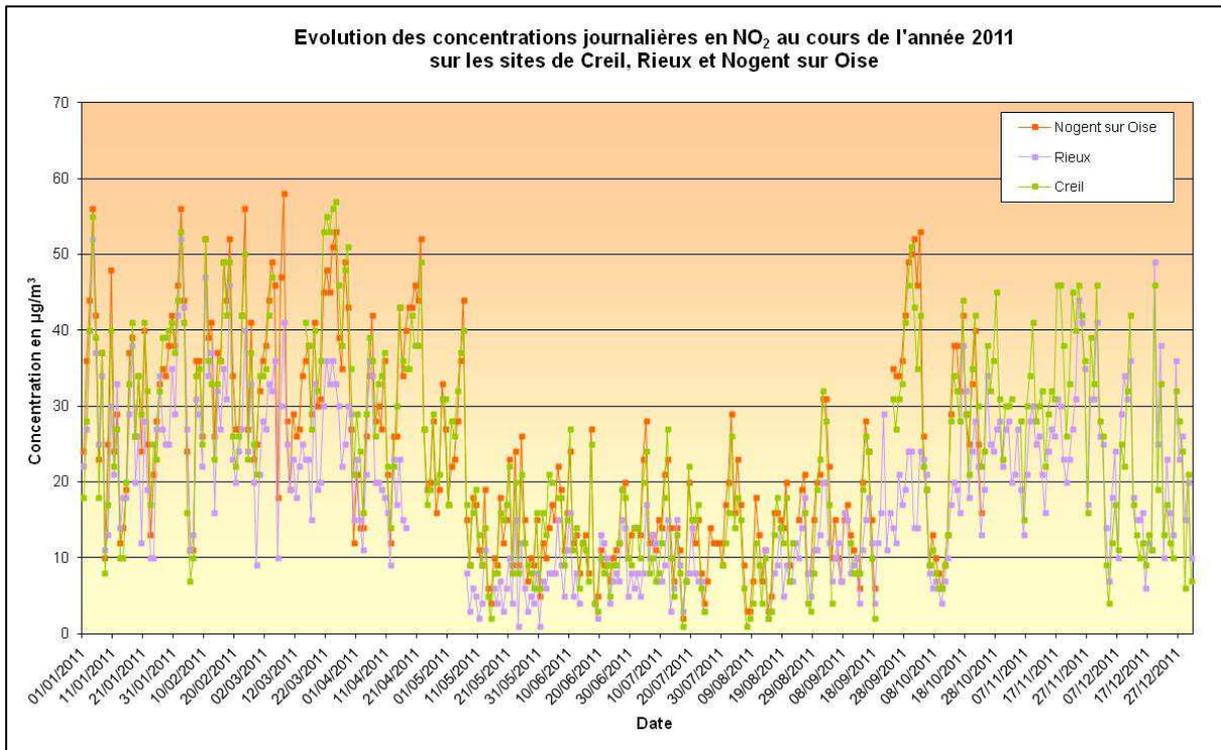
- ✓ Le seuil d'information et de recommandation ($80 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h) pour les poussières a été dépassé à cinq reprises. Ces épisodes de pollution n'auraient pas d'origine locale et ont été constatés au niveau régional.



- ✓ Aucun dépassement des différents seuils d'alerte pour le dioxyde d'azote (NO_2) et le dioxyde de soufre (SO_2) n'a été constaté,



- ✓ Les profils des moyennes journalières en NO₂ et PM10 sont proches de ceux des stations de Creil et de Nogent sur Oise,



✓ Les niveaux en dioxyde de soufre restent faibles.

